



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/2001/2/Add.6
6 novembre 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1995-1998), présentés par l'intermédiaire du
Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du
Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Association of Third World Studies	3
2. Lobby européen des femmes	5
3. France libertés : Fondation Danielle Mitterand	9
4. Commission internationale des examens de conduite automobile	12
5. Association internationale des travaux en souterrain	15
6. Inter-Press Service International Association	18
7. Mercy International	22
8. Conseil national des femmes allemandes	25
9. New Humanity	28
10. La société planétaire	31
11. Trickle up Program	32
12. Agence des cités unies pour la coopération Nord-Sud	34
13. Réseau mondial des femmes pour le développement et l'environnement	36

1. ASSOCIATION OF THIRD WORLD STUDIES

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Introduction

L'Association of Third World Studies (ATWS) jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1995. Le rapport ci-après contient tout d'abord un exposé des quatre objectifs de l'Association en tant qu'organisation puis une analyse des activités réalisées par ses deux représentants à New York. Le rapport décrit en outre les activités de deux membres de l'Association qui ont collaboré avec deux tribunaux des Nations Unies chargés de juger les coupables de violations des droits de l'homme et avec le Forum intergouvernemental sur les forêts.

Objectifs de l'ATWS

Les objectifs de l'ATWS sont notamment : a) d'offrir une instance permanente ouverte pour la discussion et l'analyse des problèmes du tiers monde et des événements qui se produisent dans ces régions de perspectives et de points de vue différents et ainsi de faire mieux comprendre les forces sous-jacentes qui façonnent la destinée du tiers monde et qui influent sur les événements mondiaux; b) de promouvoir le perfectionnement des spécialistes grâce à l'encouragement de la recherche, de la publication et de l'enseignement dans le domaine des études sur le tiers monde; c) de faciliter les communications professionnelles et sociales en organisant des activités qui rassemblent les personnes s'intéressant aux études sur le tiers monde; et d) de promouvoir l'amélioration de la qualité de la vie des populations du tiers monde grâce à une association formelle avec les institutions privées qui oeuvrent en faveur du développement dans le tiers monde. Notre site Web à l'adresse www.wiu.edu/users/mfmbk/atws/index.htm, contient un exposé de ces objectifs.

Composition de l'ATWS

Outre 334 membres de base résidant aux Etats-Unis, au Canada, en Europe, en Australie et au Japon, l'Association a également 112 membres dans le tiers monde, parfois organisés en grands chapitres, notamment au Kenya, avec 43 membres, suivi de près par le Nigéria, avec 25, et par l'Inde, avec 14 membres. L'élément international de notre base de membres s'est accru en 1995-1998, et cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir à mesure que nos réunions annuelles, de plus en plus, doivent se tenir à l'étranger.

Participation aux activités du système des Nations Unies

Le premier représentant de l'Association, qui a été en poste du début de 1996 à mai 1998, avait précédemment travaillé avec la mission de l'ONU chargée d'observer les élections en Afrique du Sud et a représenté, à Genève, la Minority Rights Group of London de 1991 à 1994. En 1996/97, il a assisté à autant de réunions d'information, organisées le mardi matin à l'intention des ONG par le Département de l'information, que son emploi du temps lui a permis. Il s'est également employé à solliciter un concours actif des membres de l'ATWS et il a fait une conférence spéciale sur les activités de l'ONU lors de la

réunion annuelle de l'organisation tenue à Hartford, Connecticut, en octobre 1997.

En mai 1998, ce représentant a cessé ses fonctions et a été remplacé par un autre membre, M. Ihonvbere, de la Fondation Ford. Pendant le reste de l'année 1998, notre nouveau représentant a obtenu son accréditation et s'est entretenu avec les membres de l'Association pour les intéresser aux activités du système des Nations Unies. Par exemple, lors de la réunion annuelle de l'Association tenue à Durham, en Caroline du Nord, en octobre 1998, il a présenté un rapport au Conseil exécutif de l'ATWS, et il a été créé un comité consultatif pour faciliter la coordination entre le représentant de l'Association et les membres de celle-ci. M. Ihonvbere est encore aujourd'hui représentant de l'ATWS auprès du Conseil économique et social.

En outre, les autres membres de l'Association ont pris une part particulièrement directe aux activités du système des Nations Unies. En juin et juillet 1995, le premier d'entre eux, spécialiste des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui enseigne à la faculté de droit de l'Université de Floride, a collaboré avec Mme Dorothee de Sampayo Garrido-Nijgh, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et a correspondu avec le Président de l'Assemblée générale, Diego Freitas do Amaral. Ces activités ont notamment débouché sur la publication d'un article intitulé "The conflict of the former Yugoslavia in the courts", publié dans *Anthropology of East Europe Review* (printemps 1996). Par la suite, en 1997 et 1998, ses services ont été retenus par le Greffier, Agwu U. Okali, pour entreprendre des recherches juridiques pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Les résultats de cette collaboration ont notamment été l'article intitulé "Expanding the frontiers of humanitarian law: the International Criminal Tribunal for Rwanda", publié dans le *Florida Journal of International Law* en 1997, ainsi qu'un ouvrage intitulé *Justice in Africa: Rwanda's Genocide, Its National Courts and UN Criminal Tribunal*, publié en Angleterre en 2000.

Simultanément, un deuxième membre de l'Association, de la Faculté de sociologie de l'Université de Syracuse, a commencé à participer à différentes activités du système des Nations Unies en qualité de représentant de l'ATWS à la deuxième session du Forum international sur les forêts qui s'est tenue à Genève du 24 août au 4 septembre 1998.

2. LOBBY EUROPEEN DES FEMMES

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Objectifs et évolution

Le Lobby européen des femmes (LEF) est la plus vaste coalition d'ONG féminines de l'Union européenne et coordonne les activités de plus de 2 700 organisations féminines. Le LEF s'emploie, auprès des institutions européennes, à améliorer la condition de la femme et joue un rôle actif au plan européen en prenant position au sujet des politiques de l'Union européenne et en veillant à ce que le point de vue des femmes soit intégré aux politiques et à tous les programmes européens.

Depuis 1995, le budget du LEF a été porté de 450 000 à 667 000 euros. Par suite de l'élargissement de l'Union européenne, les organisations féminines des trois nouveaux Etats membres (Autriche, Finlande et Suède) se sont associées au LEF. En 1997, ce dernier a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

Participation aux activités du Conseil économique et social de l'ONU

En 1995, le LEF a assisté à la réunion, tenue à New York, du Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, il a également pris une part active à la Conférence elle-même à Beijing. Sa délégation est composée de la direction, de la Secrétaire générale et de plusieurs membres du secrétariat. Pendant la Conférence, le Lobby a organisé un stand d'information et des réunions d'ONG européennes et a assisté aux débats en séance plénière.

En 1996, la Secrétaire générale et la responsable des affaires liées à la Conférence de Beijing ont assisté à la session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

En 1997, la Secrétaire générale et la présidente du Lobby ont, cette année encore, assisté à la session de la Commission. La présidente du LEF a fait en plénière une déclaration sur le rôle des femmes dans l'économie. La responsable des questions concernant la Conférence de Beijing a assisté à la session de la Commission du développement social, à l'occasion de laquelle elle a fait une déclaration en séance plénière.

En 1998, le Lobby a envoyé à la session de mars de la Commission de la condition de la femme une délégation composée de la direction, de la Secrétaire générale et de plusieurs membres de son secrétariat ainsi que d'experts de son Observatoire européen sur la violence contre les femmes. La délégation du Lobby a assisté à la plupart des séances officielles de la Commission et aux réunions d'ONG et a organisé le 6 mars une conférence d'une journée sur la violence contre les femmes qui s'est tenue au Siège de l'ONU. Mme Fréchette, Vice-Secrétaire générale, des représentants de la présidence de l'Union européenne ainsi que des représentants d'autres ONG et du Conseil de l'Europe ont participé à cette conférence.

Activités à signaler pendant la période couverte par le présent rapport

Le LEF s'est entretenu avec les délégations des différentes présidences de l'Union européenne qui représentaient l'Union européenne à la Commission de la condition de la femme.

Le Lobby a publié les actes et conclusions des sessions de la Commission pour l'information de ses membres et a diffusé régulièrement des informations sur les activités intéressant les femmes menées sous l'égide des Nations Unies.

Au cours des trois dernières années, le LEF a préparé des documents de synthèse sur les domaines prioritaires identifiés dans le Programme d'action de Beijing qui ont été discutés à la Commission.

Le Lobby a coordonné l'action des ONG féminines européennes en organisant périodiquement des réunions pendant les sessions de la Commission.

Coopération avec les institutions spécialisées et organes des Nations Unies

Le LEF a entretenu des contacts officieux avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour échanger des informations et mener des recherches, notamment pendant la rédaction des études de synthèse du Lobby.

Les consultations et les recherches qui ont été menées avec la Banque mondiale à propos de son étude concernant les coûts cachés, pour le système de santé, de la violence contre les femmes ont été importantes. Cela a représenté une contribution majeure pour l'étude du LEF intitulée "Dévoiler les données de la violence domestique dans l'Union européenne".

Un membre du Conseil d'administration du Lobby est représentante permanente du LEF auprès de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), à Vienne.

Le LEF distribue régulièrement les avis de vacances de postes de l'ONU parmi son réseau de membres pour promouvoir la participation des femmes au système des Nations Unies.

Autres activités pertinentes

En février 1996, le LEF a organisé à Bruxelles à l'intention des ONG une conférence sur le suivi donné au Programme d'action de Beijing. Il a rédigé en vue de cette réunion un document intitulé "Plate-forme des ONG européennes en vue d'une action de l'Union européenne" sur la base d'une analyse du Programme d'action de Beijing et du Programme régional de la Commission économique pour l'Europe.

En mars 1997, la Présidente et la Secrétaire générale du LEF se sont entretenues avec le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. En 1997 également, la radio de l'ONU a interviewé la Vice-Présidente du LEF.

Documents préparés par le Lobby européen des femmes concernant les activités du système des Nations Unies

- 1er mars 1995 Position du LEF sur le projet de Programme d'action pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995, établie en vue des débats de la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 15 mars-4 avril 1995
- 5 mars 1995 Programme des femmes européennes pour le développement social : position du LEF sur le projet de déclaration et projet de programme d'action du 1er février 1995 pour le Sommet sur le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995
- 13 juillet 1995 "Comments and suggested amendments to the draft platform for action", 15 mai 1995, adressés aux Etats membres de l'Union européenne
- Septembre 1995 Guide pour les femmes pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Forum des ONG
- Octobre 1995 Les femmes européennes en partenariat - en route pour le XXIe siècle, quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995, Forum des ONG, 1995, Huairo (Chine). Rapport sur les activités du LEF en Chine
- Octobre 1995 Lettre circulaire du LEF : "De retour de Chine"
- Janvier 1996 Projet de plate-forme des ONG européennes en vue d'une action de l'Union européenne - vers un contrat hommes-femmes : mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing
- 9-10 février 1996 Séminaire du LEF sur le suivi de la Conférence de Beijing
- Avril 1996 Vers un contrat hommes-femmes - mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing
- Juillet 1996 Habitat II - The women's view (rapport/position du LEF présenté à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Istanbul, juin 1996)
- Août 1996 Numéro spécial de la lettre circulaire du LEF : "L'après-Beijing - un an plus tard"
- Décembre 1996 Guide du LEF pour les organisations féminines à la quarante et unième session de la Commission de la condition de la femme, 10-21 mars 1997
- Décembre 1996 Guide pour l'application de la Convention européenne des droits de l'homme

- Mars 1997 Pack d'information pour la trente-cinquième session de la Commission du développement social de l'ONU, y compris un rapport sur la Commission et une déclaration du LEF sur les femmes et la prise de décisions.
- Mars 1997 Pack d'information pour la quarante et unième session de la Commission de la condition de la femme, y compris un rapport du LEF, une liste des participantes à la réunion des associations féminines européennes et des déclarations du LEF sur le rôle des femmes dans l'économie et sur l'obligation redditionnelle, la transparence et le respect des engagements assumés
- 2 mars 1998 Propositions des ONG aux gouvernements concernant les droits fondamentaux des femmes, la violence à l'égard des femmes, les filles et les femmes en période de conflit armé
- 1995-1998 Lettres circulaires bi-mensuelles du LEF.

3. FRANCE LIBERTES : FONDATION DANIELLE MITTERAND

(Statut consultatif spécial depuis 1991)

France Libertés : Fondation Danielle Mitterand, fondée en 1986, a pour but de contribuer à l'émergence et au renforcement des libertés individuelles et collectives dans le monde et d'aider celles et ceux qui agissent à cette fin, d'aider dans tous les domaines les créateurs défavorisés à réaliser leurs projets et apporter soutien à tous ceux, où qu'ils soient, que leur condition sociale ou des éléments naturels exposent au dénuement et à la misère.

Dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, France Libertés intervient régulièrement à la Commission des droits de l'homme et à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités qui se tiennent, respectivement, les mois de mars et avril et le mois d'août de chaque année à Genève. France Libertés participe également à des conférences, colloques et rencontres qui sont organisés à ces occasions, à la fois par la Commission et par les ONG.

En 1994, France Libertés a participé à la cinquantième session de la Commission des droits de l'homme et a fait des interventions orales. Avec Pax Christi International, nous avons évoqué le cas du Sahara occidental. Nous sommes également intervenus sur l'Iraq, le Timor oriental, le Tibet et la Colombie, avec l'épouse d'un disparu en tant que témoin, le Pérou, en association avec la Coordination des droits de l'homme de ce pays. En août 1994, France Libertés a participé à la Sous-Commission au sujet de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

France Libertés a aussi participé à la préparation de la Conférence mondiale des droits de l'homme à Vienne et à la sensibilisation sur ses objectifs et a assisté à la Conférence. Cette Conférence a proposé la nomination d'un haut commissaire aux droits de l'homme par l'Assemblée générale.

France Libertés a participé à l'organisation de plusieurs concerts à l'UNESCO en faveur de différentes associations en Amérique latine (Fondation Violeta Parra du Chili, Les enfants de la musique venus de Bolivie, du Chili et d'Argentine, et l'association colombienne de la Bergerie).

En 1995, France Libertés a participé à la cinquante et unième session de la Commission des droits de l'homme. Les représentants de notre organisation sont intervenus sur plusieurs points de l'ordre du jour : le Timor oriental, le Sahara occidental, le Tibet, la Colombie, l'Iraq, le Togo, la Mauritanie et, conjointement avec la Fédération internationale de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture), le Pérou. Au mois d'août, notre participation active à la Sous-Commission s'est traduite par une activité de sensibilisation constante sur la Turquie, le Pérou et la Colombie. C'est ainsi qu'après de nombreuses réunions au cours de la Sous-Commission à Genève, et après de multiples négociations entre les experts et les gouvernements, France Libertés, avec un grand nombre d'ONG, a réussi à faire passer pour la première fois une résolution sur la Colombie. De même pour la Turquie, une décision a été adoptée sur la liberté d'expression. En ce qui concerne le Pérou, nous avons obtenu du Président de la Sous-Commission une déclaration sur l'impunité au Pérou. Au

/...

cours de cette session, France Libertés est aussi intervenue au sujet de la Chine, en invoquant la situation du dissident Harry Wu, sur le Bahreïn, la Turquie, l'Iraq, le Pérou, le Kosovo, l'ex-Yougoslavie et le Caucase.

En 1996, comme les années précédentes, France Libertés a participé à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme à Genève. Nous sommes intervenus sur les points de l'ordre du jour qui concernaient le Bahreïn, la République islamique d'Iran, la Turquie et la Colombie. A la Sous-Commission, au mois d'août, France Libertés est intervenue sur le Brésil et Mme Jeanete Capeberibe, député de l'Etat d'Amapa, a pris la parole au nom de France Libertés pour aborder le problème des massacres des paysans sans terre dans ce pays. France Libertés est également intervenue sur la question des Kurdes en Iraq et la question du Timor oriental. Comme les années précédentes, France Libertés a participé à la réunion du groupe de travail qui examinait le projet de déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

En 1997, France Libertés a participé à la cinquante-troisième session de la Commission des droits de l'homme à Genève. Des interventions ont été faites sur le Timor oriental, le Sahara occidental, l'Ethiopie, la Tunisie, la Colombie et le Pérou. Au mois d'août, nous avons participé également à la Sous-Commission et sommes intervenus sur la Colombie, la Turquie, les Comores, le Pérou, le Bahreïn, la Chine, le Myanmar, la Mauritanie, l'Iran et Israël.

La représentante de France Libertés s'est rendue en Colombie au mois de février 1997, afin de participer à la rencontre internationale des ONG pour la préparation de la session de la Commission des droits de l'homme à Genève.

France Libertés s'est investie régulièrement dans les réunions, colloques et rencontres organisés par l'UNESCO.

En relation avec les résolutions des Nations Unies :

a) Dans nos multiples interventions auprès des gouvernements de différents pays du monde en matière des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives, nous nous référons à la Charte des Nations Unies et aux différentes résolutions, s'il y a lieu, pour rappeler les autorités au respect de ces principes. Ces interventions étant nombreuses, nous nous abstenons de les énumérer dans ce court rapport;

b) Mme Danielle Mitterand, Présidente de France Libertés, a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies lors de réunions informelles et elle a saisi l'occasion de rappeler la situation des droits de l'homme dans plusieurs pays;

c) Dans la publication trimestrielle de France Libertés, la Lettre de la Fondation, les résolutions et le rôle de l'ONU ont été évoqués dans différentes situations.

Les interventions des ONG aux Nations Unies pourraient ne pas aboutir rapidement à un résultat satisfaisant de la part de l'ONU. Il est vrai aussi que le temps alloué pour les interventions des ONG est de plus en plus réduit :

/...

d'un temps d'intervention de 10 minutes, les ONG ne disposent que de cinq minutes. Par ailleurs, les Etats ont le droit de réponse aux interventions des ONG, mais celles-ci en sont exclues. Cependant, la présence des ONG à la Commission et à la Sous-Commission est importante et, en quelque sorte, complémentaire. En fait, bien que l'ONU possède des moyens matériels et politiques plus puissants, elle ne possède pas la disponibilité des ONG, qui sont en contact permanent avec le terrain et les populations et qui peuvent transmettre les doléances qu'elles reçoivent. Par ailleurs, les ONG peuvent et doivent mettre l'ONU en face de ses contradictions et de ses responsabilités.

4. COMMISSION INTERNATIONALE DES EXAMENS DE CONDUITE AUTOMOBILE

(Statut consultatif spécial depuis 1983)

Objet de l'association

L'objet de la Commission internationale des examens de conduite automobile (CIECA), association sans but lucratif, est essentiellement à but scientifique, et est de contribuer à la sécurité routière, influencée par le contenu et l'organisation d'examens dans le cadre de l'obtention du permis de conduire. A cette fin, l'association a pour objet :

a) L'échange continuuel d'informations entre ses membres concernant le contenu et l'organisation des examens de conduite;

b) La mise en oeuvre d'études et de recherches aux fins d'améliorer l'éducation routière et les examens de conduite;

c) L'organisation d'études et de recherches sur les matières qui y sont liées;

d) La coopération sur les matières concernant la mise en oeuvre d'un permis de conduire européen et de son suivi;

e) La collaboration avec les institutions de l'Union européenne et les organes publics ou privés, nationaux ou internationaux compétents en cette matière;

f) Le développement des propositions expérimentées pour l'amélioration de la sécurité routière.

Augmentation des affiliations géographiques : pendant la période 1995-1998, le nombre des membres est resté stable. En 1998, la CIECA comptait autant de pays représentés qu'en 1994. Quelques pays (Allemagne et Royaume-Uni) ont plus d'un membre.

1994 : 24 pays
1995 : 25 pays
1996 : 26 pays
1997 : 20 pays
1998 : 24 pays

Changement substantiel des moyens de financement : en 1996, une cotisation a été introduite. La CIECA a reçu des subventions de la Commission des Communautés européennes pour l'exécution des études.

La CIECA est affiliée au Conseil européen pour la sécurité des transports.

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En ce qui concerne la coopération avec les organes de l'ONU, la CIECA a participé aux sessions du Groupe de travail sur la sécurité routière de la Commission économique pour l'Europe.

En 1994, la CIECA a signé un contrat avec la Commission des Communautés européennes afin de rédiger un "Guide sur le permis de conduire". Ce guide devrait - entre autres - contenir les sujets suivants : définition de (sous)-catégories de véhicules, âge minimal pour conduire chaque (sous)-catégorie de véhicule, conditions concernant les connaissances, les compétences et le comportement du conducteur; adresse des autorités responsables de l'examen de permis de conduire, etc. Le guide est également disponible dans les langues allemande et anglaise, respectivement intitulé "Handbuch über den Führerschein" et "Guide on driver licensing".

En outre, la CIECA a été invitée à exécuter des études détaillées et à présenter des recommandations concernant les aspects suivants :

L'épreuve théorique et pratique pour catégorie B;

La formation de l'examineur;

Les procédures et la périodicité de l'examen médical.

A cet effet, plusieurs ateliers de travail ont été organisés afin de discuter des solutions reflétant les pratiques optimales dans tous ces domaines. Comme il est apparu que le travail était important et intéressant, le nombre des membres participant à ces ateliers a augmenté pendant le cours de l'étude. Par exemple, à l'atelier de l'épreuve théorique et pratique pour catégorie B et B+E, 22 des 30 membres étaient présents. En novembre 1998, les rapports sur ces études ont été présentés à la Commission des Communautés européennes.

Conférences, colloques et ateliers, 1995-1998

Vingt-septième Conférence annuelle de la CIECA, 8-11 mai 1995, Madrid (Espagne);

Atelier de la CIECA sur le contenu et la périodicité de l'examen médical (1), 21-22 mars 1996, Amsterdam (Pays-Bas);

Atelier de la CIECA sur le retrait du permis de conduire, 25-26 mars 1996, Stockholm (Suède);

Atelier de la CIECA sur la formation de l'examineur, 28-29 mars 1996, Stuttgart (Allemagne);

Vingt-huitième Conférence annuelle de la CIECA, 20-22 mai 1996, Belfast (Royaume-Uni);

Atelier de la CIECA sur l'épreuve théorique, 16-18 mars 1997, Nottingham (Royaume-Uni);

/...

Vingt-neuvième Conférence annuelle de la CIECA, 30 mai 1997, Monaco;

Atelier de la CIECA sur l'épreuve pratique, 29 septembre-1er octobre 1997, Vienne (Autriche);

Atelier de la CIECA sur le contenu et la périodicité de l'examen médical (2), 20-21 novembre 1997, Amsterdam (Pays-Bas);

Atelier de la CIECA sur l'épreuve pratique pour la catégorie B, 5-6 mars 1998, Lille (France);

Trentième Conférence annuelle de la CIECA, 25-28 mai 1998, Tunis (Tunisie);

Atelier de la CIECA sur l'acuité visuelle, 12-13 novembre 1998, Bruxelles (Belgique).

Publications et rapports, 1995-1998

CIECA Forum, magazine de la Commission internationale des examens de conduite automobile, Fontijn H. (ed.), 1ère édition en 1998.

Recueil de la vingt-septième Conférence annuelle de la CIECA, Madrid, 9-11 mai 1995.

Recueil de la vingt-huitième Conférence annuelle de la CIECA, Belfast, 20-22 mai 1996.

Recueil de la vingt-neuvième Conférence annuelle de la CIECA, Monaco, 30 mai 1997.

Recueil de la trentième Conférence annuelle de la CIECA, Tunis, 25-28 mai 1998.

Groot, H., Jannssen, A., *Procédures et périodicité de l'examen médical*, La Haye, 1998. Disponible en anglais, français et allemand.

Groot, H., ter Braak, M. *Guide sur le permis de conduire*, La Haye, 1998. Disponible en anglais, français et allemand.

Ruyters, H., ter Braak, M., Groot, H., *La formation de l'examineur*, 2ème édition, Bruxelles 1998. Disponible en anglais, français et allemand.

Ruyters, H., ter Braak, M., Groot, H., *Rapport sur l'examen pratique, catégories B et B+E*, Bruxelles 1998. Disponible en anglais, français et allemand.

Ruyters, H., ter Braak, M., Groot, H., *Rapport sur l'examen théorique, catégories B et B+E*, Bruxelles 1998. Disponible en anglais, français et allemand.

5. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAUX EN SOUTERRAIN

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

L'organisation

Buts de l'Association

Les buts de l'Association internationale des travaux en souterrain (AITES) sont d'encourager l'étude de l'utilisation et de l'aménagement du sous-sol et de promouvoir les progrès dans les reconnaissances préalables, la construction et l'entretien des tunnels en rassemblant et confrontant les informations, ainsi qu'en étudiant les questions qui s'y rapportent. L'Association remplit sa mission par l'échange d'informations entre ses différentes organisations nationales adhérentes (par exemple, échange des connaissances entre pays très industrialisés et pays en développement), par des réunions périodiques, publiques ou non par l'organisation et la coordination d'études et d'expérimentations, par la publication de comptes rendus, rapports et documents.

Evolution de la représentation géographique depuis 1996

Le nombre d'"Etats membres" est passé de 42 à 47 : adhésion de l'Arabie Saoudite, de la Bulgarie, de la Slovénie, de l'Ukraine, de Singapour et de la République islamique d'Iran, et une radiation, la Croatie.

Le nombre de "membres affiliés" est passé de 206 (81 collectifs et 125 individuels) à 271 (85 collectifs et 186 individuels); deux pays non encore "Etats membres" ont le statut de "membres affiliés" : le Costa Rica et le Liban.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'association a appuyé l'action de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA); l'action pour la promotion de la solution souterraine de la traversée de Gibraltar; reconnaissance de l'action de l'AITES, notamment par la CEE; organisation de séminaires conjoints CEE-CEA-AITES à Tarifa (Espagne), Vienne (Autriche) et Rabat (Maroc).

L'Association a organisé en mars 2000 à Lausanne un séminaire sur la sécurité incendie dans les tunnels de transport; ce séminaire a bénéficié de la participation de représentants de la Commission économique pour l'Europe et de plusieurs ONG : l'Association mondiale de la route (AIPCR), l'Union internationale des chemins de fer (UIC), l'Union internationale des transports publics (UITP).

Transfert de technologie

L'AITES a parrainé et participé aux Congrès :

En Autriche en avril 1997 sur le thème "Tunnels for People";

Au Brésil en avril 1998 sur le thème "Tunnels and Metropolises"

En Norvège en mai-juin 1000 sur le thème "Challenges for the 21st Century"

En Afrique du Sud en mai 2000 sur le thème "Tunnels underpressure"

Ces congrès ont rassemblé de 500 à 1 000 participants internationaux.

L'AITES a parrainé et participé aux journées d'études suivantes :

a) En 1996 à Sandness (Norvège) lors de la conférence sur les tunnels immergés et flottants, à Istanbul lors de la Conférence Habitat II, à Sydney à la Conférence organisée par le groupe australien, à Cracovie lors de la Conférence du groupe polonais, à Turin lors de la réunion du Conseil d'administration de la Société internationale de mécanique des roches (SIMR), à Brasov au deuxième Congrès international organisé par le groupe roumain, à Chambéry lors des Journées d'études de l'Association française, à Turin à la réunion du Comité des tunnels routiers de l'Association mondiale de la route, à Paris lors du Congrès du Centre d'études, d'information et de formation pour les ingénieurs de la construction et de l'industrie (CEIFICI) sur les accidents en tunnels, à Bruxelles aux Journées sur le programme de l'Union européenne en matière d'infrastructure de transport et à diverses réunions en Slovénie, en Russie, à Taïwan et en Allemagne;

b) En 1997 à Gênes (Italie) à la conférence NO DIG, à Cork (Irlande) à la conférence sur les tunnels immergés, à Lillehammer (Norvège) au Symposium EUROCK, à Athènes (Grèce) à la réunion du bureau de l'Association internationale de géologie de l'ingénierie (AIGI), à Singapour au Symposium "béton de fibres", à Bangkok (Thaïlande) au séminaire "Asia Tunnelling", à Moscou (Fédération de Russie) au séminaire sur les investissements pour les projets souterrains dans les villes russes, organisé par le groupe national russe, à Lyon (France) aux cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire de l'Association française des travaux en souterrain (AFTES), à Bâle (Suisse) à la Conférence internationale sur les travaux en souterrain dans des conditions difficiles, à Montréal (Canada) à l'occasion du septième Congrès de l'Associated Research Centers for the Urban Underground Space (ACUUS), à Prague (République tchèque) lors du séminaire organisé par le groupe national tchèque, à la conférence "NO DIG Allemagne" à Hambourg, en Slovénie au séminaire international sur la technologie des travaux en souterrain en terrain tendre, à Tokyo (Japon) à l'occasion de l'ouverture de la traversée de la baie de Tokyo (TTB) et à Buenos Aires (Argentine) au séminaire sur la planification de l'urbanisme souterrain;

c) En 1998 à Madrid (Espagne) lors du séminaire sur la sécurité, à Singapour lors du séminaire organisé par les membres du futur groupe national singapourien, au vingt-cinquième anniversaire du groupe national suisse, au Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes, à Bratislava (Slovénie) au Symposium slovaque sur les tunnels routiers, à Stockholm (Suède) au Symposium organisé par le groupe national suédois, à Lausanne (Suisse) à la réunion annuelle de l'International Society for Trenches Technology (ISTT), à Kuala Lumpur (Malaisie) au deuxième Asia Tunnelling Meeting, à Lisbonne (Portugal) au Congrès minier mondial, à St-Petersbourg (Fédération de Russie) au Congrès organisé par le groupe national russe, à Vancouver (Canada) à la réunion du Conseil de l'AIGI, à Malmo (Suisse) à la réunion du groupe de travail de l'AIPCR sur l'incendie, à Bâle (Suisse) au séminaire Sika, à Ljubiana (Slovénie) sur la construction des tunnels en conditions difficiles, à Salzbourg (Autriche)

/...

au premier "Tunnel Day" du groupe national autrichien, à Prague à la quatrième conférence nationale de l'ISTT et à Bâle (Suisse) au Congrès organisé par l'International Tunnelling Conférence (ITC) sur la réduction des risques;

d) En 1999 au Caire au Congrès organisé par le comité national égyptien, aux Pays-Bas à la conférence INFRA TUNNEL, à Tokyo à une réunion interne de la Japan Tunnelling Association, à Melbourne (Australie) à la dixième conférence du comité national australien, à la conférence organisée par le groupe slovaque, à la conférence organisée par le groupe russe, à la conférence organisée par le groupe coréen, au Congrès ACUUS à Xian (Chine), au Brésil à la conférence panaméricaine sur les sols et la géotechnique, à la réunion sur la sécurité des tunnels en exploitation organisée par l'Union européenne, à la conférence NO DIG à Budapest, au Congrès de l'AIPCR à Kuala Lumpur, à la conférence sur la construction des autoroutes en Grèce, à la conférence organisée par le groupe français à Paris, à la journée du groupe national belge, au quarantième anniversaire de l'Institut asiatique de technologie (IAT) à Bangkok, à la conférence organisée par le groupe national allemand, à la conférence organisée par le groupe norvégien à Oslo et au vingt-cinquième anniversaire du groupe national italien.

Douze groupes de travail fonctionnent en permanence à l'AITES; les groupes actuels sont les suivants : recherches; pratiques contractuelles dans les travaux en souterrain; utilisation du sous-sol; salubrité et sécurité pendant la construction; entretien et réparation des ouvrages souterrains; tunnels immergés et flottants; utilisation du béton projeté; avantages directs et indirects de la réalisation d'ouvrages souterrains; mécanisation de l'excavation; environnement; qualité; longs tunnels à grande profondeur.

Le site web de l'Association <http://www.ita-aites.org> a été créé en 1998; il comprend plus de 300 pages; il a bénéficié en 1999 d'une consultation importante : 285 000 requêtes réussies de 10 000 personnes en provenance de 80 pays.

L'Association a ouvert, sur son site web, un glossaire de termes utilisés dans les travaux souterrains.

Depuis 1996, l'Association a préparé et publié les recommandations internationales suivantes dans sa revue *Tunnelling and Underground Space Technology (TUST)* : Sécurité en cas d'incendie dans les ouvrages souterrains (Vol. 13, No 3) - Etat de l'art, position de l'AITES sur les types de contrats (Vol. 11, No 4) - Tunnels immergés et flottants - Etat de l'art (Vol. 12, No 2) - Salubrité et sécurité en matière de béton projeté (Vol. 11, No 4) - Travaux souterrains et environnement (PJ).

Seize numéros de TUST ont paru depuis 1996.

L'Association a créé en 1997 le journal interne "Tribune", adressé aux membres de l'Association. Quatre numéros sont publiés chaque année; chacun de ces numéros est plus particulièrement consacré à un pays donné.

Le présent rapport a été préparé pour l'Assemblée générale de l'AITES de 2000 et a été approuvé formellement par le Président.

6. INTER-PRESS SERVICE INTERNATIONAL ASSOCIATION

(Statut consultatif général depuis 1991)

Résumé

L'Inter-press Service International Association (IPS) a diffusé périodiquement des informations indépendantes au sujet du rôle et des activités de l'Organisation des Nations Unies auprès des médias, de la société civile et de la communauté internationale. L'IPS a collaboré avec un grand nombre d'institutions et organes des Nations Unies aux échelons international et régional pour renforcer les communications, la formation et la création de réseaux en s'attachant plus particulièrement aux conférences et manifestations des Nations Unies ainsi qu'aux grands problèmes d'actualité.

Buts et objectifs

L'IPS est une organisation non gouvernementale internationale qui a pour but de contribuer au développement grâce à la promotion de communications libres, au renforcement des courants d'informations et des communications Sud-Sud et Sud-Nord et à l'implication dans ces courants d'acteurs représentatifs de la société tout entière.

L'IPS est organisée sous forme d'association internationale à but non lucratif et a 141 membres de plus de 60 pays différents, dont des journalistes, des spécialistes de la communication et des particuliers ou organismes qui opèrent dans les domaines de l'information et de la communication.

Les activités de l'IPS sont de deux types : l'agence de presse et les projets. L'agence de presse de l'IPS publie un service international indépendant de nouvelles et d'articles spécialisés dans les processus mondiaux et les problèmes de développement des pays du Sud. Le réseau de l'IPS couvre 112 pays, et les services de presse sont distribués chaque jour en neuf langues différentes et périodiquement en dix autres langues aux médias, à la société civile et à la communauté internationale, avec une production journalière d'environ 112 000 mots. L'IPS réalise également des projets de communication à des fins de formation, d'échanges d'informations et de mise en place de réseaux.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'IPS a régulièrement publié des informations au sujet des sessions et des activités du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale ainsi que des réunions et conférences tenues par d'autres programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies.

En outre, lors des conférences des Nations Unies ci-après, l'IPS a publié un numéro spécial de sa revue indépendante *Terra Viva* sous forme de journal ou de bulletin d'information :

Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, mars 1995;

Quatrième conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre 1995;

/...

Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), Istanbul, juin 1996;

Conférence internationale technique sur les ressources phytogénétiques, Leipzig (Allemagne), juin 1996;

Sommet mondial de l'alimentation, Rome, novembre 1996;

Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale, Rome, juin 1998;

En outre, une place particulière a été faite aux informations concernant bien d'autres réunions, dont les suivantes :

Lancement régional par le PNUD de son rapport sur le développement humain, Jakarta, juillet 1996;

Première réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Singapour, 1996;

Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, août 1996;

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Manille, novembre 1997;

Quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En outre, l'IPS a participé activement aux réunions et forums d'ONG qui ont eu lieu à l'occasion des conférences des Nations Unies et de leurs sessions préparatoires, aussi bien au Siège qu'en dehors de New York.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

L'IPS a mené à bien des projets d'information et de communication en collaboration avec un grand nombre de programmes, d'organes et d'institutions spécialisées des Nations Unies, notamment :

a) Avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), pour renforcer le contenu sexospécifique des nouvelles diffusées par l'IPS grâce à une sensibilisation à la problématique hommes-femmes des correspondants, pigistes et rédacteurs de l'IPS;

b) Avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour susciter une prise de conscience du développement durable en Asie grâce à la formation de journalistes et des spécialistes des communications des ONG dans 11 pays;

c) Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), pour promouvoir le développement durable en Amérique latine grâce à la diffusion d'informations environnementales au moyen du supplément journalistique *Tierramerica*;

d) Avec le PNUD, pour renforcer la diffusion d'informations sur les problèmes qui se posent en Haïti afin de promouvoir un processus démocratique dans ce pays;

e) Avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), pour former des journalistes d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes au suivi des questions touchant la population;

f) Avec la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, pour renforcer les capacités de communication et d'information du secrétariat de la Conférence en prévision de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;

g) Avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) pour susciter une prise de conscience du problème de la drogue en Amérique latine grâce à la convocation de séminaires nationaux annuels et à la formation de journalistes ainsi qu'à une série d'activités concernant le contrôle des drogues;

h) Avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), pour mener une enquête au Bangladesh dans le contexte de la préparation des rapports nationaux devant être présentés en application de la Convention relative aux droits de l'enfant et pour des activités de communication et de défense des droits des enfants en Uruguay;

i) L'IPS a conçu et publié un opuscule intitulé "Cities and Citizens, The AP2000 Experience", dans le cadre du projet PNUD-AP2000;

j) Avec l'appui du Programme international pour les communications internationales de l'UNESCO, l'IPS a étendu la publication de son "Cities Bulletin" hebdomadaire à l'ensemble de l'Amérique latine;

k) Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour améliorer la diffusion d'informations sur les questions concernant l'alimentation et la nutrition.

Autres activités pertinentes

Les bureaux et correspondants de l'IPS à New York, Genève, Vienne, Paris, Rome et Nairobi ont rendu compte des activités des programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies. Les correspondants et pigistes du réseau de l'IPS ont rendu compte de l'impact de ces activités au niveau du terrain.

Le bureau de l'IPS à l'ONU, à New York, a produit le quotidien *Terra Viva*, qui a pour but de tenir les fonctionnaires des Nations Unies et des missions permanentes informés des questions intéressant le système des Nations Unies et de l'évolution de la situation politique internationale.

L'IPS a appuyé les activités du Groupe des 77 en produisant et distribuant son bulletin.

En outre, l'IPS a organisé chaque année au Siège de l'ONU, avec l'appui du Secrétaire général, la remise du prix international Achievement Award, qui a été décerné à :

1995 : Randal Robinson (Etats-Unis d'Amérique);

1996 : Boutros Boutros-Ghali (Egypte);

1997 : Jan Pronk (Pays-Bas);

1998 : Graça Machel (Mozambique).

L'IPS a été en 1996/97, co-lauréat du prix Boerma de journalisme décerné par la FAO.

L'IPS a également coparrainé la Conférence "L'information et la gouvernance mondiale" avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le PNUD, qui a eu lieu à Bonn en mai 1998.

Le Directeur général, le personnel du siège et les directeurs régionaux d'IPS ont tenu des réunions et des consultations avec un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'ONU, notamment le Secrétaire général et les chefs de plusieurs organismes des Nations Unies.

7. MERCY INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Résumé

L'organisation, qui a pour mission d'atténuer les souffrances humaines et d'appuyer les individus et leurs communautés dans les efforts qu'ils déploient pour devenir plus autonomes, a collaboré étroitement avec plusieurs organes et institutions spécialisées des Nations Unies à l'exécution de projets de secours et de développement. Nombre des programmes de l'organisation, qui visent surtout à améliorer la santé et à promouvoir le progrès économique et l'éducation partout dans le monde, ont été menés en coopération avec l'OMS, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF, la FAO, l'UNESCO, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Département des affaires humanitaires et la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU).

L'organisation rend compte des partenariats établis et des activités concertées menées avec ces organismes des Nations Unies par le biais de son bulletin semestriel, *Mercy News*, qui est adressé à plus de 15 000 lecteurs du monde entier ainsi que de son site web (www.mercyusa.org). Le site web de l'organisation contient également des liens avec les sites web des différents organes et institutions des Nations Unies.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et aux autres conférences et réunions des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont assisté aux conférences des Nations Unies ci-après : le Forum des ONG qui a eu lieu à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, en mars 1995, et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) qui a eu lieu à Istanbul en juin 1996.

Des représentants de l'organisation ont également participé aux programmes de formation organisés par des organismes des Nations Unies, par exemple Cours régional de formation de l'OMS qui s'est tenu du 26 avril au 8 mai 1997 à l'intention des directeurs de programmes de lutte contre la tuberculose et l'Atelier sur les micronutriments, qui a eu lieu à Nairobi en mai 1997.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies et autres activités pertinentes

Entre 1995 et 1998, l'organisation a coopéré avec plusieurs organes et institutions spécialisées des Nations Unies, dont l'OMS, le PAM, le HCR, l'UNICEF, la FAO, l'UNESCO, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la FORPRONU. Ces activités de coopération sont décrites plus en détail ci-après.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Depuis 1994, l'organisation collabore avec l'OMS pour endiguer la propagation de la tuberculose en Somalie. L'OMS fournit gratuitement des

/...

médicaments aux trois centres de traitement de la tuberculose que l'organisation gère en Somalie, qui traitent quelque 1 000 malades par an et qui dispense à leurs communautés une formation à la prévention de la tuberculose. En outre, à la demande de l'OMS, l'organisation forme le personnel des centres de traitement d'autres institutions.

Depuis 1996, l'organisation collabore également avec l'OMS pour contenir le choléra dans le Sud de la Somalie. En 1998, l'OMS a financé la campagne menée par l'organisation à Jilib (Somalie) pour vacciner quelque 50 000 enfants de moins de 5 ans contre la poliomyélite.

En Bosnie, en 1995, l'organisation a coopéré avec l'OMS pour rénover les installations de production de fluide intraveineux de l'hôpital d'Etat de Sarajevo.

Programme alimentaire mondial (PAM)

En 1998, l'organisation a coordonné ses activités avec celles du PAM pour distribuer une aide alimentaire aux réfugiés kosovars en Albanie et en Bosnie. En 1997 et 1998, l'organisation a été associée au PAM comme agent d'exécution en Somalie, en Bosnie et en Albanie et a distribué plus de 1 000 tonnes de produits alimentaires fournis par le PAM.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

En 1998, l'organisation a coopéré avec le HCR à la distribution de secours aux réfugiés kosovars en Albanie et en Bosnie et, de 1995 à 1998, à la distribution de près de 2 500 tonnes de semences et de 900 tonnes d'engrais aux familles et aux agriculteurs en Bosnie.

En 1997, grâce à une subvention directe du HCR fournie par le Groupe national d'appui, l'organisation a aidé 1 000 familles de rapatriés du canton bosniaque de Tuzla en leur fournissant différents intrants agricoles. En 1995 et 1996, l'organisation a coopéré avec le HCR pour appuyer l'industrie de l'élevage de volailles à Tuzla et distribuer plus d'un million d'oeufs frais aux personnes déplacées et autres groupes vulnérables de la région. En 1995 également, l'organisation a coopéré avec le HCR pour rénover les installations de production de fluide intraveineux de l'hôpital d'Etat de Sarajevo.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Depuis 1997, l'UNICEF fournit à l'organisation, pour la réalisation de son programme de soins de santé primaires dans le Sud de la Somalie, des médicaments, des vaccins et du matériel. L'organisation collabore également avec l'UNICEF depuis 1996 pour distribuer de l'eau potable et contenir la propagation du choléra dans le Sud de la Somalie. En 1997 et 1998, l'UNICEF a fourni à l'organisation 30 000 couvertures et 4 000 jerricanes pour les survivants des inondations en Somalie.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Entre 1995 et 1998, l'organisation a collaboré avec la FAO pour distribuer 2 500 tonnes de semences, 900 tonnes d'engrais et plus de 60 000 outils de

jardinage aux familles et agriculteurs de Bosnie. En 1998, elle a distribué 20 tonnes de semences de maïs fournies par la FAO aux familles d'agriculteurs vulnérables dans le Sud de la Somalie.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

En 1995 et 1996, l'organisation a collaboré avec l'UNESCO afin de mettre sur pied des séminaires de formation d'enseignants dans les écoles appuyées par l'organisation en Somalie.

Bureau pour la coordination des affaires humanitaires/Département des affaires humanitaires de l'ONU

En 1997, l'organisation a versé une subvention de 20 000 dollars au Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de distribuer des matériels pédagogiques aux enfants et aux écoles affectés par un tremblement de terre dans le Nord-Est de l'Iran.

Force de protection des Nations Unies (FORPRONU)

En 1995, les bataillons pakistanais et néerlandais de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine ont aidé l'organisation à y réaliser ses programmes d'aide alimentaire. Le bataillon pakistanais a aidé à la préparation et à la distribution de sandwich aux oeufs frais et au jambon aux personnes déplacées de Srebrenica et les soldats du bataillon ont également fait dont de la ration de pain. Le bataillon néerlandais a aidé à organiser et à distribuer de la viande en conserve aux groupes vulnérables à Tuzla.

8. CONSEIL NATIONAL DES FEMMES ALLEMANDES

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Le Conseil national des femmes allemandes est une fédération d'associations féminines allemandes qui représente quelque 11 millions de femmes organisées en 52 associations nationales. Depuis son dernier rapport, en 1996, une nouvelle association s'est affiliée au Conseil. Les buts de ce dernier sont de voir reconnaître aux femmes l'égalité de condition dans tous les secteurs de la société et de promouvoir la démocratie et la coopération internationale.

Attachant une grande importance aux activités de l'ONU, le Conseil a accredité des représentants permanents auprès des bureaux des Nations Unies à Genève et à Vienne. Des représentants du Siège assistent aux sessions de l'Assemblée générale à New York. Pendant la période considérée, le Conseil a également été représenté à la quarantième session de la Commission de la condition de femme (New York, mars 1996) et à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, mars/avril 1996). A cette dernière occasion, le Conseil a organisé des réunions entre des ONG et la délégation de la mission permanente de l'Allemagne à Genève, laquelle comprenait notamment des représentants de la Commission des affaires étrangères et des affaires humanitaires du Parlement allemand. En collaboration avec les ONG basées à Genève, le Conseil a fait deux déclarations orales concernant la violence contre les femmes et les droits des petites filles.

En outre, le Conseil a assisté aux réunions suivantes :

a) Session annuelle de la Commission économique pour l'Europe (Genève, avril 1996); en collaboration avec le Groupe de travail CEE-ONG sur les femmes, le Conseil a réussi à obtenir qu'une perspective sexospécifique soit intégrée à tous les domaines des politiques de la Commission;

b) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (Istanbul, juin 1996);

c) Troisième Commission de l'Assemblée générale (New York, octobre 1996) durant le débat consacré aux droits des femmes;

d) Quarantième session de la Commission de la condition de la femme (New York, mars 1997); le Conseil a participé aux préparatifs, par les ONG basées à Genève, des consultations entre ONG à New York qui ont débouché sur l'élaboration de conclusions convenues concernant les domaines d'activités prioritaires IV.B, IV.F, IV.G et IV.K du Programme d'action de Beijing;

e) Cinquante-troisième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, mars/avril 1997);

f) Sixième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, avril/mai 1997); grâce au lobbying du Conseil, les "mesures pratiques, stratégies et activités dans le domaines de la prévention du crime et la justice pénale pour l'élimination de la violence contre les femmes" sont devenues pour les juristes un outil utile pour éliminer la violence contre les femmes;

/...

- g) Conférence des Volontaires des Nations Unies (Bonn, octobre 1997);
- h) Troisième Commission de l'Assemblée générale (New York, octobre 1997) lors des séances consacrées aux droits des femmes;
- i) Quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme (New York, mars 1998);
- j) Cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, mars/avril 1998); la représentante du Conseil a fait oralement une déclaration sur la violation des droits fondamentaux des femmes afghanes;
- k) Septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, avril 1998); en collaboration avec les organisations basées à Vienne de l'Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale, le Conseil a présenté une déclaration écrite conjointe sur le point de l'ordre du jour concernant la coopération internationale pour la lutte contre la criminalité transnationale;
- l) Quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (New York, mars 1999); en collaboration avec les ONG basées à Vienne du Comité des ONG sur la condition de la femme, le Conseil a soumis une déclaration écrite conjointe concernant le point 3 c) de l'ordre du jour, relatif à la santé physique et mentale des femmes, aux femmes âgées et au renforcement des mécanismes nationaux;
- m) Cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, mars/avril 1999); le Conseil a coparrainé deux déclarations orales avec la Fédération mondiale des femmes méthodistes et l'organisation Uniting Church Women au sujet des points de l'ordre du jour concernant les droits des femmes et les droits de l'enfant;
- n) Huitième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, avril/mai 1999); en collaboration avec l'Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale, le Conseil a soumis une déclaration écrite conjointe concernant le point de l'ordre du jour touchant l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée;
- o) Depuis janvier 1999, le Conseil a assisté à toutes les sessions du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée qui se sont tenues à Vienne. Il a réussi à défendre auprès des délégations les droits fondamentaux des femmes et à faire en sorte que la problématique hommes-femmes soit intégrée à la Convention et à ses trois Protocoles.

Le Conseil est membre de la CONGO à Genève, il est membre du Comité des ONG sur la condition de la femme et de tous ses groupes de travail, y compris le Groupe de travail de la CEE sur les femmes. A Vienne, il est membre du Comité des ONG sur la condition de la femme et de l'Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale. Par l'intermédiaire de ces organes, le Conseil a mené une action de plaidoyer auprès des secrétariats des organes compétents de l'ONU, de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'OMS.

Au plan national, le Conseil mène une action auprès du Gouvernement, du Parlement et des partis politiques allemands pour promouvoir l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des résolutions pertinentes des Nations Unies, des stratégies prospectives de Nairobi et du Programme d'action de Beijing. Dans ce contexte, le Conseil s'est employé très activement à faire refléter le principe d'égalité dans le Traité d'Amsterdam de l'Union européenne, adopté en 1997.

Le Conseil, par l'entremise de sa représentante à Vienne, a adressé au Secrétaire général de l'ONU, pendant sa visite à Vienne, en 1997, une lettre sur la réforme du système des Nations Unies, lui demandant instamment de tenir dûment compte de la problématique hommes-femmes dans le processus de réforme.

Le Conseil publie une revue mensuelle qui, entre autres, rend compte des activités du système des Nations Unies.

9. NEW HUMANITY

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Introduction

New Humanity, organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, représente quatre organisations connexes à l'ONU : New Humanity Inc., New Families, Youth for a United World et Young for Unity. Ces organisations, qui sont présentes dans plus de 180 pays, ont pour objectif d'améliorer la situation économique et sociale de la population de toutes les sociétés conformément aux idéaux d'union et de solidarité que poursuit le Mouvement Focolare. New Humanity, Youth for a United World, Young for Unity, New Families et le Mouvement Focolare, organisations affiliées, ont été fondées par Chiara Lubich en Italie à partir de 1943 et n'ont cessé de s'étendre de par le monde. Depuis que New Humanity a reçu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, en 1987, le nombre de ses membres est passé de 2 millions à 2,5 millions, et ses publications et programmes de radio et de télévision atteignent 2 millions de lecteurs et d'auditeurs de plus. L'organisation continue de compter essentiellement, pour son financement, sur la générosité de ses membres.

Participation aux activités du Conseil économique et social et des autres organes des Nations Unies

Le 12 février 1998, New Humanity a présenté à la Commission du développement social, à sa trente-sixième session, un document (E/CN.5/1998/NGO/4) concernant la contribution positive des personnes âgées à la société afin de faciliter ainsi la préparation de l'Année internationale des personnes âgées. Quatre représentants de New Humanity ont assisté à cette session, qui s'est tenue du 10 au 19 février.

Le Bureau international de l'économie et du travail, institut de New Humanity, a mené des recherches sur l'"Impôt Tobin" afin de remédier à l'absence actuelle de réglementation des transactions spéculatives sur les marchés internationaux des capitaux. Cette absence de réglementation continue d'affecter la liberté politique et économique des Etats et la capacité des pays en développement d'assurer le service de leur dette. Le Bureau s'est réuni avec les hauts fonctionnaires du secrétariat de la Commission du développement social en 1998 pour discuter de la nécessité de tels contrôles, à la suite de quoi il a été invité à rédiger un document, travail qui est actuellement en cours. Le Bureau s'est également entretenu avec des analystes de la Commission pour discuter des efforts qu'il a entrepris pour élaborer une "Economy of Communion and Culture of Giving" ainsi que les activités qu'il réalise dans les domaines du développement durable et de la gestion.

Le 31 mai 1999, le Bureau s'est réuni à nouveau avec les représentants de la Commission lors d'un congrès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, à l'occasion duquel le Bureau a formulé une nouvelle proposition touchant l'utilisation des recettes provenant d'un "Impôt Tobin" pour alléger la dette des pays en développement.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

/...

Chiara Lubich, fondatrice du Mouvement Focolare, s'est vu décerner en 1996 le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix. Lors de la cérémonie qui a eu lieu à cette occasion au siège de l'UNESCO, à Paris, elle a parlé des activités du Mouvement et de New Humanity.

New Humanity a coparrainé un congrès international sur le vieillissement qui s'est tenu dans la ville italienne de Remini en 1997 et à l'occasion duquel Brigid Donela, représentante de la Commission du développement social de l'ONU, a prononcé une allocution qui a donné le ton. Les 1 100 participants au congrès, spécialistes de nombreuses disciplines, dont médecine, sciences sociales, ingénierie, urbanisme, sciences physiques, administration publique, politique et droit, ont étudié le thème fixé par l'ONU pour l'Année internationale des personnes âgées : Une société pour tous les âges. Un enregistrement vidéo de cette manifestation a été communiqué à l'ONU.

Autres activités pertinentes

Le 28 mai 1997, Chiara Lubich a prononcé une allocution au Siège de l'ONU à l'occasion d'un colloque organisé en son honneur par la Conférence mondiale des religions pour la paix et la Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'ONU. Le titre de son allocution était "Vers l'union des nations et l'union des peuples". Mme Gillian Sorensen, Sous-Secrétaire générale aux relations extérieures, a, pendant le colloque, transmis à Mme Lubich un message du Secrétaire général. Après le colloque, Mme Lubich s'est entretenue avec M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Parallèlement aux activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie et ailleurs pour instaurer la paix entre Chrétiens et Musulmans, Mme Lubich s'est employée à participer au dialogue entre Musulmans et Chrétiens et à le promouvoir. Le 19 mai 1997, elle a été la première Chrétienne blanche à prendre la parole à la Mosquée Malcolm Shabazz, dans le quartier new yorkais de Harlem, et a continué de promouvoir le dialogue entre ces deux religions dans d'autres régions du monde. Plus de 3 000 personnes ont participé à cette réunion à Harlem avec l'American Muslim Mission. Une réunion semblable a été organisée par la suite à Castelgondolfo (Italie), à laquelle ont assisté des Musulmans de différents pays. Un dialogue a également été instauré avec les Juifs, les Bouddhistes et les membres d'autres confessions.

L'un des principaux efforts déployés par la New Humanity au cours des huit dernières années a été intitulé "Economie d'union dans la liberté". Dans le cadre de ce programme, 651 entreprises et 74 projets familiaux ont versé un tiers de leurs bénéfices aux personnes dans le besoin. Outre la collaboration avec les pauvres pour aider à satisfaire leurs besoins les plus essentiels, les milieux d'affaires et les nécessiteux représentent un aspect de notre nature humaine qui cherche à donner plutôt qu'à avoir ou à acquérir. Ce mouvement vers une culture de générosité repose sur le sentiment élémentaire de compassion pour tous ceux qui souffrent par suite de difficultés économiques et sociales. Un autre tiers des bénéfices de ces entreprises sert à appuyer des programmes d'éducation pour aider les gens à apprendre à s'épanouir et à prospérer dans une culture de générosité. Le dernier tiers est conservé par les entreprises pour financer leur croissance. Des informations détaillées sur ce programme ont été fournies à la Commission du développement social et à la communauté des Nations Unies lors de conférences annuelles tenues au Church Center de l'ONU.

New Humanity et New Families administrent un programme appelé "Adoption à distance" qui fournit une assistance financière à 10 000 enfants au moyen de plus de 65 projets réalisés dans 38 pays. Certains de ces projets sont exécutés en collaboration avec des organismes des Nations Unies.

New Humanity, New Families et le Mouvement Focolare ont collaboré avec le système des Nations Unies en Albanie pour financer, gérer et appuyer un camp de réfugiés kosovars pendant les hostilités. New Humanity a fourni des abris et des secours à plus de 1 000 réfugiés. Les membres locaux de New Humanity ont fourni des services humanitaires et un financement tandis que les membres situés dans d'autres pays ont rassemblé d'importantes sommes d'argent pour appuyer ces efforts.

New Humanity a parrainé un congrès international sur l'art qui s'est tenu à Castelgondolfo et auquel ont assisté des artistes de différentes spécialités comme musique, peinture, théâtre, opéra, production cinématographique, dessins animés et sculpture ainsi que dans des domaines connexes comme le dessin industriel et bien d'autres. Le congrès a rassemblé plus de 1 700 personnes des cinq continents. Son but était d'identifier le moyen de promouvoir une plus grande unité dans le monde par le biais des arts.

Articles publiés à l'appui de programmes des Nations Unies

Entre autres exemples de ces articles, qui paraissent dans la revue du Mouvement, intitulée *Living City*, on peut citer :

1995 - Année internationale de tolérance, mai 1995;

Words That Matter - M. Kofi Annan évoque "Le défi de la diversité", juillet 1998;

Articles sur les efforts de relèvement déployés par le PNUD en Somalie et sur le projet "Mémoire du monde" de l'UNESCO, avril 1998.

10. LA SOCIÉTÉ PLANÉTAIRE

(Statut consultatif spécial depuis 1991)

La Société planétaire est une association à but non lucratif qui a pour mission d'encourager les peuples de la terre à explorer d'autres mondes et à rechercher une vie extraterrestre au moyen d'activités de recherche, d'éducation et de participation du public. La Société compte quelque 100 000 adhérents dans plus de 140 pays : environ 85 000 en Amérique du Nord, 8 000 en Europe, 3 000 en Amérique centrale et en Amérique du Sud, 3 000 en Asie et dans différents pays d'autres régions.

La Société est financée par ses membres au moyen de cotisations annuelles et de dons volontaires. A l'exception de quelques manifestations isolées, elle ne reçoit aucun financement des gouvernements ou de l'industrie aérospatiale. La Société est une ONG dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

La Société a maintenu des contacts étroits, par correspondance et directement, avec les services de l'ONU et d'autres ONG mais n'a participé à aucune réunion majeure du Conseil ou du Comité. Elle a néanmoins envoyé il y a plusieurs années un représentant à une session de l'un des sous-comités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

La Société a néanmoins été l'un des principaux parrains des ateliers sur la science spatiale de base organisés par l'ONU et l'Agence spatiale européenne. Elle a aidé à organiser chacune de ces conférences au cours des sept dernières années, a établi des études à cette fin et a encouragé la participation à ces réunions. Elle a apporté une contribution financière pour faciliter la tenue de ces ateliers, et a apporté une aide directe en espèces pour couvrir les frais de voyage des orateurs ainsi qu'une assistance en nature sous forme de matériels d'information.

En outre, la Société a coparrainé deux conférences techniques en coopération avec le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU : un atelier sur les vols interstellaires et une réunion consacrée aux objets gravitant sur une orbite proche de la terre. Elle a collaboré étroitement avec les services du Bureau des affaires spatiales à présenter ces questions de manière appropriée de sorte qu'elles puissent être inscrites à l'ordre du jour de réunions de l'ONU.

La Société a également apporté une contribution majeure à la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) qui s'est tenue à Vienne. A cette occasion, elle a organisé deux ateliers, l'un sur l'exploration de la planète Mars et l'autre sur les objets gravitant sur une orbite proche de la terre. La Société a également participé au Forum de la génération spatiale.

Des rapports sur les ateliers de recherche sur les sciences spatiales qui ont eu lieu au cours des sept dernières années, les conférences techniques et UNISPACE III ont été publiés et distribués par le Bureau des affaires spatiales sous forme imprimée et sous forme électronique.

/...

11. TRICKLE UP PROGRAM

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Introduction

Le Trickle Up Program a pour objectif de réduire la pauvreté grâce au développement des micro-entreprises. Fondé en 1979 en tant qu'association à but non lucratif, Trickle Up a aidé plus de 350 000 chefs d'entreprises à lancer ou à agrandir plus de 73 500 micro-entreprises dans 115 pays d'Asie, d'Afrique, des Amériques (y compris les Etats-Unis) et d'Europe. Sur ce chiffre, 30 335 entreprises ont été lancées pendant la période couverte par le présent rapport (1995-1998). Les activités de Trickle Up sont ciblées sur les groupes les plus pauvres, y compris les ménages dirigés par des femmes, les réfugiés, les personnes déplacées, les rapatriés, les jeunes au chômage, les familles affectées par des guerres ou des catastrophes naturelles majeures et les minorités ethniques désavantagées. Le programme fournit des capitaux de départ sous forme de subventions conditionnelles ainsi que des matériels pédagogiques orientés vers les affaires à des familles ou à des groupes de trois personnes ou plus par l'entremise d'institutions associées locales qui fournissent des services de développement aux groupes à faible revenu dans les communautés aussi bien rurales qu'urbaines.

Le Trickle Up Program est affilié à Interaction, confédération d'organisations bénévoles américaines privées qui a son siège à Washington. Trickle Up est également affilié au Small Enterprise Education and Promotion Network (SEEP), également basé à Washington, qui a pour mission de renforcer les capacités des gérants de micro-entreprises.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et aux conférences des Nations Unies

Trickle Up, qui est doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, est représenté tous les ans aux sessions de la Commission de la condition de la femme. Le Directeur exécutif et le Directeur adjoint du Program ont organisé un atelier sur les micro-entreprises lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en 1995. Le Directeur exécutif a représenté Trickle Up lors du Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, en 1996. En août 1999, le Président de Trickle Up a assisté au Forum mondial sur le développement humain organisé par le PNUD à New York.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

En mai 1995, le Trickle Up Program a été représenté au Groupe des Nations Unies sur les perspectives et la participation qui s'est réuni au Siège de l'ONU du 15 au 19 mai. Le Directeur adjoint chargé des programmes de Trickle Up a, à cette occasion, présenté une étude intitulée "Promoting micro-enterprise start-up ventures of poor entrepreneurs". Le rapport du Groupe a été publié dans le document A/50/501.

Pendant la période couverte par le présent rapport, Trickle Up a commencé, et continue encore aujourd'hui, de collaborer avec le PNUD au Libéria, au Malawi

/...

et en Ouganda. En 1998, le Program a noué des rapports de collaboration à long terme avec le PNUD au Kenya, en République centrafricaine et au Rwanda. Ces rapports de collaboration sont fondés sur la participation de Volontaires des Nations Unies (VNU), dont les services sont financés par le PNUD, à la coordination ou à l'exécution des programmes dans tous les pays susmentionnés sauf le Kenya. Au Libéria et en Ouganda, le PNUD a également fourni des subventions de contrepartie pour l'exécution de programmes de micro-financement. Au Libéria, la collaboration entre Trickle Up et le PNUD a aidé des personnes déplacées et des membres de leurs familles à lancer quelque 2 000 micro-entreprises. Les partenariats établis entre Trickle Up, le PNUD et les VNU ont été mentionnés dans les rapports annuels de l'organisation pour 1997 et 1998. Le partenariat entre Trickle Up et le PNUD au Libéria a été l'un des thèmes du rapport mondial de Trickle Up pour 1995 ainsi que du numéro de septembre 1995 de la *Trickle Up Program Newsletter* (Vol. 15, No 2) ainsi que du numéro de l'automne 1998 (Vol. 18, No 2). L'association entre Trickle Up et le PNUD a, jusqu'à présent, permis d'appuyer 200 entreprises au Malawi et 300 en Ouganda.

En Asie, Trickle Up a collaboré avec les Volontaires des Nations Unies en Indonésie et au Népal. Il a fourni des services aux lépreux dans le cadre d'un arrangement de participation aux coûts avec le PNUD au Myanmar. Il a été rendu compte de cette collaboration dans la *Trickle Up Program Newsletter* de septembre 1996 (Vol. 16, No 2).

En 1996, le Trickle Up Program a commencé à collaborer avec le Bureau international du Travail (BIT) dans le cadre d'un projet de recherche au Népal et en Ouganda tendant à comparer l'impact sur les bénéficiaires et les coûts des micro-prêts et des subventions conditionnelles. Les résultats des recherches menées au Népal seront disponibles prochainement et seront diffusés lors d'une réunion organisée par le BIT à Kathmandou le 16 août 1999.

Autres activités pertinentes

Trickle Up appuie les objectifs du Sommet sur le micro-crédit qui a eu lieu à Washington du 2 au 4 février 1997 en ce qui concerne la fourniture d'un micro-financement aux plus pauvres des pauvres.

12. AGENCE DES CITES UNIES POUR LA COOPERATION NORD-SUD

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Note préliminaire

L'Agence des cités unies pour la coopération Nord-Sud n'ayant obtenu le statut consultatif qu'au mois de juin 1995, le présent rapport ne pourra refléter que les activités développées depuis lors, tout au moins pour ce qui concerne la participation directe et officielle de l'Agence aux réunions organisées dans le cadre des Nations Unies.

Depuis sa création officielle en 1984, l'Agence des cités unies pour la coopération Nord-Sud n'a apporté aucune modification à ses objectifs statutaires, ses principes généraux demeurant les mêmes que ceux figurant dans son exposé des motifs incorporé au dossier initial. Elle a par contre, sur la base des mêmes principes, élargi son champ d'action en créant de nouvelles structures internes lui permettant de mettre ses services à la disposition d'un plus grand nombre de personnes, physiques ou morales, c'est-à-dire de la collectivité en général, dans un esprit universaliste, et dans tous les domaines dépendant directement ou indirectement des sujets traités par l'Organisation des Nations Unies et par ses institutions spécialisées. C'est dans cet esprit qu'elle vient de créer très récemment, en son sein, un Secrétariat international permanent d'assistance, de représentation et de suivi (SIPARS).

L'Agence est actuellement représentée dans 110 pays dans lesquels elle a installé des délégations.

L'Agence a participé activement aux sessions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la protection des droits de l'homme du Conseil économique et social et de la Commission économique pour l'Europe (CEE), à la Conférence dite du "Sommet de la Terre" (1997 - Assemblée générale des Nations Unies) et a coopéré avec le Centre pour la facilitation des procédures et des pratiques dans l'administration, le commerce et les transports (CEFACT) de la CEE et avec le Conseil international du droit de l'environnement pour les problèmes y relatifs.

Elle a coopéré avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le plan d'échanges d'informations et dans le cadre des publications, à savoir la revue *Coopération internationale* et des *New Letters*.

Elle a entrepris des études, des investigations et la promotion de projets de développement en faveur de divers pays en développement : a) au Sénégal, en coopération avec les autorités gouvernementales, à la mise en place d'un système de micro-stations d'épuration permettant la fourniture d'eau potable dans les quartiers périurbains, les centres secondaires et les villages ruraux; b) en Tunisie, un projet de traitement et d'utilisation des eaux usées industrielles dans le cadre du développement agricole, un projet concernant le secteur de l'éducation, un projet de création d'une fondation ayant pour objet l'aide au démarrage de petits projets pour les jeunes non diplômés; c) au Bénin, un centre de formation de cadres supérieurs dans le domaine de l'informatique; d) au Mali, une maison de la culture; e) en Argentine, un programme de logements sociaux

/...

dans la zone de Morion/Buenos Aires. D'autres projets s'inscrivant dans un programme général sont également à l'étude, concernant notamment des problèmes d'environnement, d'habitat social, d'hygiène et de santé.

Pour mener à bien ces actions, l'Agence a mis sur pied un certain nombre de commissions spécialisées, de sous-commissions et de comités, ainsi que des groupes de travail et des cercles de réflexion. La Commission nutrition et santé des populations a été constituée avec plus de 200 personnalités de haut niveau international; la création du droit à l'eau potable a été proclamée pendant la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme à Genève. Huit nouvelles commissions sont en cours de formation : personnes âgées et handicapées, promotion des devoirs de l'homme, famille et jeunesse, environnement social, etc.

Les 9 et 10 octobre prochain sera officiellement lancée une opération en faveur de la non-violence, en coopération avec le Fonds international pour la non-violence que l'Agence a accepté de parrainer. Une cérémonie qui accueillera plusieurs milliers de personnes aura lieu à New York dans la cathédrale de St. John the Divine, avec la participation de très hautes personnalités internationales.

L'Agence vient de signer un accord avec une société de production de films pour la réalisation de cassettes vidéo de 26 mm portant sur des sujets brûlants de l'actualité auxquels l'ONU doit faire face de façon permanente. Les thèmes choisis sont trop nombreux pour être cités dans le corps de ce rapport. Une première cassette sera distribuée au mois d'octobre prochain à l'occasion de la cérémonie sur la non-violence.

Sur le plan des publications, l'Agence distribue à ses membres des communiqués sur des faits saillants de l'actualité et a inscrit à son programme la reprise de l'édition de la revue *Génération Universelle* diffusée à l'occasion du Sommet mondial sur les enfants.

Tout au long des années 1996 et 1997, l'Agence s'est évertuée à promouvoir l'intérêt des populations en lançant des "Appels à communications" sur des sujets d'actualité et sur des offres de participation à des conférences internationales à travers notre organisation. Cette initiative a produit de bons résultats et la décision a été prise de la généraliser. Dans le même esprit, l'Agence a travaillé très activement durant de nombreux mois sur la création d'une importante banque de données lui permettant de répondre à toutes questions qui lui sont posées, notamment sur le fonctionnement du système des Nations Unies. Un groupe de travail a été constitué à cet effet et a commencé à être opérationnel au début de la présente année.

13. RESEAU MONDIAL DES FEMMES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Le Réseau mondial FEDEN (Femmes pour le développement et l'environnement) a été créé en 1981 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de constituer un réseau mondial de femmes s'intéressant aux questions environnementales; d'offrir aux femmes la possibilité de démontrer la valeur de leurs solutions aux problèmes environnementaux et d'échanger des informations; de démontrer les méthodes de gestion de l'environnement et de protection des écosystèmes élaborées par les femmes; de promouvoir l'intégration des préoccupations environnementales des femmes aux politiques de développement; d'aider les femmes à participer aux programmes de gestion des ressources naturelles; et de sensibiliser le public et les responsables politiques aux liens qui existent entre les femmes et la gestion des ressources naturelles. Le Réseau mondial FEDEN s'emploie aussi, à l'heure actuelle, à catalyser, à élaborer et à faire accepter des initiatives d'aide aux femmes et aux communautés dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable.

Depuis 1998, le Réseau mondial FEDEN bénéficie d'un financement accru d'EarthVoice (Humane Society des Etats-Unis) et, depuis 2000, d'un nouvel appui de l'Overseas Private Investment Corporation et de l'Agency for International Development des Etats-Unis. Les membres affiliés au Réseau mondial FEDEN - organisations et dirigeants nationaux - reçoivent un financement de différentes sources nationales et internationales.

Le Réseau mondial FEDEN est régulièrement représenté aux sessions de l'Assemblée générale, de la Commission du développement durable et de la Commission de la condition de la femme ainsi qu'aux réunions de consultation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il assiste également aux conférences qui se tiennent dans le contexte de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a créé un groupe de travail féminin dans le contexte de ce mécanisme. Le Réseau coopère également avec les organismes des Nations Unies au niveau des projets (FEM, PNUD, Banque mondiale) ou par le biais des représentants du système des Nations Unies basés à Washington par l'entremise de l'Alliance pour les programmes de développement durable des Nations Unies. L'Alliance constitue un moyen pour les programmes et les institutions des Nations Unies de mener une action de plaidoyer auprès de la communauté de développement établie à Washington. Par son intermédiaire, et en sa qualité de membre de son comité directeur, le Réseau mondial FEDEN a contribué à susciter une prise de conscience accrue des programmes des Nations Unies à Washington et participe régulièrement aux manifestations qui se tiennent sous l'égide des Nations Unies.

En 1994 et 1995, le Réseau mondial FEDEN a organisé à l'intention des femmes, puis mené à l'occasion de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, des ateliers environnementaux. Après la Conférence, il a coparrainé à Washington une série de séminaires afin de donner suite au Programme d'action de Beijing. Entre la mi-1996 et la mi-1997, il s'est employé à suivre les progrès réalisés sur la voie de la mise en oeuvre du Programme d'action par les groupes basés à Washington.

De la mi-1997 à 1999, le Réseau a organisé un groupe international de défense de l'environnement à l'intention des femmes membres des parlements des différents Etats des Etats-Unis, organisé des réunions communautaires sur les femmes et l'environnement en Argentine et au Ghana, créé un réseau international féminin, basé à Bonn, sur les changements climatiques, joué un rôle de catalyseur pour la création d'un fonds d'investissement (Etats-Unis, Philippines) pour les femmes et l'environnement d'une valeur de un million de dollars, organisé des groupes féminins en vue de la Journée de la Terre 2000, identifié, élaboré et présenté des projets féminins à la communauté internationale (Afrique du Sud, Argentine, Ghana, Inde, Jamaïque, Philippines et Roumanie) et appuyé les fédérations d'organisations qui, à Washington, appuient l'oeuvre menée par le système des Nations Unies.

Pendant toute cette période, les représentants du Réseau mondial FEDEN ont eu des contacts avec les délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies et les services des Institutions des Nations Unies concernant les différentes propositions de projets nationaux émanant de son réseau international. (Un article publié par le Réseau mondial FEDEN au sujet des activités des Nations Unies pendant cette période peut être consulté à l'adresse www.wia.usda.gov/issue3.pdf - page 3.)

Lors de la session de 1999 de la Commission du développement durable, le Réseau mondial FEDEN a organisé une réunion d'information sur le financement des activités de l'ONU par les Etats-Unis, en coopération avec l'Association des Etats-Unis pour les Etats-Unis et le Comité des Etats-Unis pour le PNUD. Pendant l'année 2000, le Réseau mondial FEDEN a assisté aux réunions qui ont eu lieu à l'occasion du Sommet du millénaire.
